



Québec

Un savoir-faire

Québec 





Message de la ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie

C'est avec un immense plaisir que je m'associe, au nom du gouvernement du Québec, au 23^e Congrès mondial de la route qui se tient sous le thème « Le choix du développement durable ».

Ce congrès est marqué par une forte présence québécoise, assurée par des spécialistes et des experts qui sauront sans doute mettre en valeur la vaste expertise du Québec en matière de routes et de transport durable.

Cette expertise sera particulièrement soulignée au Pavillon du Québec, fruit d'une collaboration étroite entre le ministère des Transports, le ministère des Relations internationales et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Il regroupe 16 exposants, dont des entreprises, des associations spécialisées en transport ainsi que des organismes gouvernementaux. Ces exposants du tout premier pavillon du Québec au Congrès mondial de la route feront sans doute rayonner, aux yeux du monde entier, tout le savoir-faire québécois. Je vous y invite!

Ce congrès se veut par ailleurs une occasion en or de souligner le centenaire de l'Association mondiale de la route (AIPCR). En effet, depuis 100 ans, cette association internationale regroupant 111 gouvernements représente un lieu d'échange et de partage qui contribue à améliorer significativement la mobilité et la qualité de vie de millions de personnes. Le Québec est fier de faire partie de cette association depuis 1973, à titre de gouvernement membre, et se fait un devoir de partager la vaste expertise en transport que son territoire et son climat l'ont amené à développer.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que le prochain rendez-vous de l'AIPCR sera à Québec, du 8 au 11 février 2010, pour la tenue du 13^e Congrès international de la viabilité hivernale. Je vous convie personnellement à cet événement qui vous permettra sans doute d'apprécier les charmes de la capitale nationale du Québec, la chaleur de ses gens et la beauté de son hiver.

Julie Boulet

Message de la Première déléguée du Canada-Québec

Le Congrès mondial de la route représente un rendez-vous incontournable pour tous les membres de la communauté routière internationale. Il permet à tous ses participants d'enrichir leurs connaissances et de partager avec les autres le fruit de leurs expériences. Le Pavillon du Québec, érigé sous le thème « Québec : un savoir-faire », poursuit ses objectifs, et c'est avec fierté que je vous invite à le visiter.

L'édition 2007 du Congrès mondial de la route revêt un caractère particulier puisqu'il coïncide avec le centenaire de la fondation de l'Association mondiale de la route (AIPCR). Pour souligner cet anniversaire, une exposition à caractère historique, relatant l'œuvre de ce forum international, nous est présentée. Le Québec fait partie des 15 gouvernements membres qui ont collaboré à la tenue de cette exposition à ne pas manquer.

La représentation québécoise au sein des instances et des comités techniques de l'AIPCR est une preuve tangible de l'engagement du Québec à contribuer à la mission de cette organisation. La présence importante du Québec à ce 23^e Congrès mondial de la route en est le reflet. La délégation québécoise à Paris comprend des représentants de nombreuses entreprises et d'organismes publics, ainsi que plusieurs experts et spécialistes qui sont venus ici pour participer activement à la dynamique exceptionnelle inspirée par l'AIPCR.

Je vous convie chaleureusement à échanger avec eux et à poursuivre ainsi la tradition de convivialité qui anime l'AIPCR depuis maintenant 100 ans.

Bon congrès!

Anne-Marie Leclerc, ing., M. Ing.

Sommaire

Message de la ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie	3
Message de la Première déléguée du Canada-Québec	3
Le Québec : de vastes étendues	6
Un réseau routier qui s'appuie sur l'intermodalité	7
Développement durable et transport routier : une réalité quotidienne au ministère des Transports du Québec	9
Venez vivre l'hiver à Québec	17
Le Québec présente la porte d'entrée de sa capitale	19
Plan du Pavillon du Québec	20
Ministère des Transports du Québec	21
J.A. Larue inc.	22
Robert Hydraulique inc.	22
Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux (AMETVS)	23
Technologie CDWare inc.	23
Gestionnaires de parcs de véhicules	
Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)	24
Hydro-Québec	25
Association québécoise du transport et des routes (AQTR)	26
R.P.M. TECH inc.	27
Le génie-conseil québécois (Parrainé par l'Association des ingénieurs-conseils du Québec)	28
AXOR	28
CIMA+	28
Dessau-Soprin inc.	29
GENIVAR	29
Le Groupe S.M. International inc.	29
Tecsult inc.	29
Montréal	30
Société de l'assurance automobile du Québec	31

Cette publication a été réalisée et éditée par la Direction des communications du ministère des Transports du Québec, avec la collaboration de l'Association québécoise du transport et des routes.

ISBN 978-2-550-50326-2

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Imprimé au Canada

Soucieux de protéger l'environnement, le ministère des Transports du Québec favorise l'utilisation de papier fabriqué à partir de fibres recyclées pour la production de ses imprimés.

Imprimé sur du papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, Procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



Ouvert sur l'Atlantique, le Québec s'affiche comme une porte d'entrée grandiose du continent nord-américain. De la frontière états-unienne à l'Arctique, sa superficie de quelque 1,7 million de kilomètres carrés équivaut à quatre fois celle du Japon ou trois fois celle de la France.



Une société urbaine

La majorité des 7 598 000 Québécois vit en milieu urbain sur les rives du Saint-Laurent. Les agglomérations les plus importantes sont Montréal (3 635 700 habitants) et Québec (717 600 habitants).

Moins de 1 000 km séparent la partie habitée du territoire des grands centres urbains et industriels du Nord-Est américain, lesquels représentent un bassin potentiel de plus de 100 millions de consommateurs.

Bien que le Québec soit une société pluraliste, environ 80 % de sa population s'exprime en français et 8 % en anglais. Il compte dix nations amérindiennes et une nation inuite.

Une économie qui bat au rythme de la planète

En 2006, avec un PIB de plus de 230,6 milliards de dollars américains, le Québec se classait au 25^e rang des pays industrialisés de l'OCDE et occupait le 20^e rang pour le PIB par habitant (30 143 \$ US).

En 2006, les exportations vers les États-Unis, son principal partenaire commercial, génèrent un surplus de la balance commerciale de 31,8 milliards de dollars. Les exportations vers le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas ont, quant à elles, augmenté pour atteindre une valeur de 5,4 milliards de dollars, soit une progression de 32,2 % par rapport à l'année précédente.

Entre 1998 et 2006, les industries du matériel de transport, des produits électriques et électroniques, de la transformation première des métaux, du bois et du papier ont augmenté de 19,7 % la valeur de leurs exportations internationales pour s'établir à 42,8 milliards de dollars, ce qui représente près de 58 % des exportations du Québec hors du Canada.

Le matériel de transport occupe le second rang des exportations internationales (11,7 milliards de dollars).

L'importance de sa production hydroélectrique assure au Québec une grande autonomie énergétique et le confirme comme l'un des pays les plus compétitifs pour le coût de l'énergie. De plus, comme 96 % de son électricité provient de source hydraulique, le Québec émet moins de CO₂ par habitant que ses voisins canadiens et nord-américains.

Une culture riche et reconnue

Le dynamisme économique du Québec n'a d'égal que son dynamisme culturel. Société ouverte sur le monde, les courants artistiques s'y entrecroisent et donnent naissance à une culture unique.

Plusieurs artistes et créateurs québécois ont acquis une réputation internationale. Qu'on pense au dramaturge, metteur en scène et cinéaste Robert Lepage, au Cirque du Soleil, à l'écrivain et dramaturge Michel Tremblay et, bien sûr, à la chanteuse Céline Dion. Et les artistes québécois n'ont pas fini de faire parler d'eux!

Un réseau routier qui s'appuie sur l'intermodalité

Avec ses 135 000 km, le réseau routier intègre le Québec au vaste ensemble économique nord-américain. Toutefois, la topographie et l'immensité du territoire, associées à un climat rigoureux et à l'augmentation constante du nombre de véhicules, complexifient sa gestion et son entretien.

Entre 1995 et 2006, le nombre de véhicules a augmenté de 25 %, passant de 3 800 000 à 4 732 000 (dont 3,9 millions de véhicules de promenade).

L'automobile est utilisée dans 93,3 % des déplacements interurbains et dans 85 % des déplacements urbains.

En 2004, le Québec occupait néanmoins le 1^{er} rang au Canada pour le nombre de déplacements (par habitant) effectués par transport en commun.

En 2006, les échanges totaux (exportations et importations) ont augmenté de près de 4,1 % et de 8,4 % par rapport à 2000.

En 2005, les marchandises transportées par la route représentaient 62 % de la valeur des échanges commerciaux avec les États-Unis et celles avec le Mexique 27,1 %.

Gestion

Le ministère des Transports du Québec exploite et gère le réseau routier supérieur, soit 30 000 km d'infrastructures routières et 4 680 ouvrages d'art. Il assure par ailleurs l'encadrement réglementaire, en matière économique et technique, de l'industrie du transport routier.

Les municipalités assument la gestion du réseau routier local, soit 105 000 km de rues et de chemins locaux. Elles sont également responsables des services de transport en commun et de transport adapté. Elles reçoivent du Ministère un soutien technique et financier pour l'entretien et l'amélioration de leur réseau, ainsi que pour la réfection des ponts et autres ouvrages d'art.

Le réseau routier supérieur géré par le ministère des Transports du Québec

Autoroutes	5 140 km
Routes nationales	10 210 km
Routes régionales	5 860 km
Routes collectrices	7 910 km
Accès aux ressources	1 436 km
TOTAL	30 556 km

La construction de la majeure partie de ce réseau remonte aux années 1960 et 1970.

Conservation, entretien

Les longues périodes de gel profond suivies du dégel printanier et l'augmentation de 10 à 40 % des charges totales permises accélèrent la détérioration d'un réseau supérieur vieillissant. Aussi le ministère des Transports doit-il consacrer chaque année plus d'un milliard de dollars canadiens à sa conservation et à son entretien. À lui seul, l'entretien hivernal de son réseau coûte au Ministère plus de 180 millions de dollars par année.

Intermodalité et développement durable

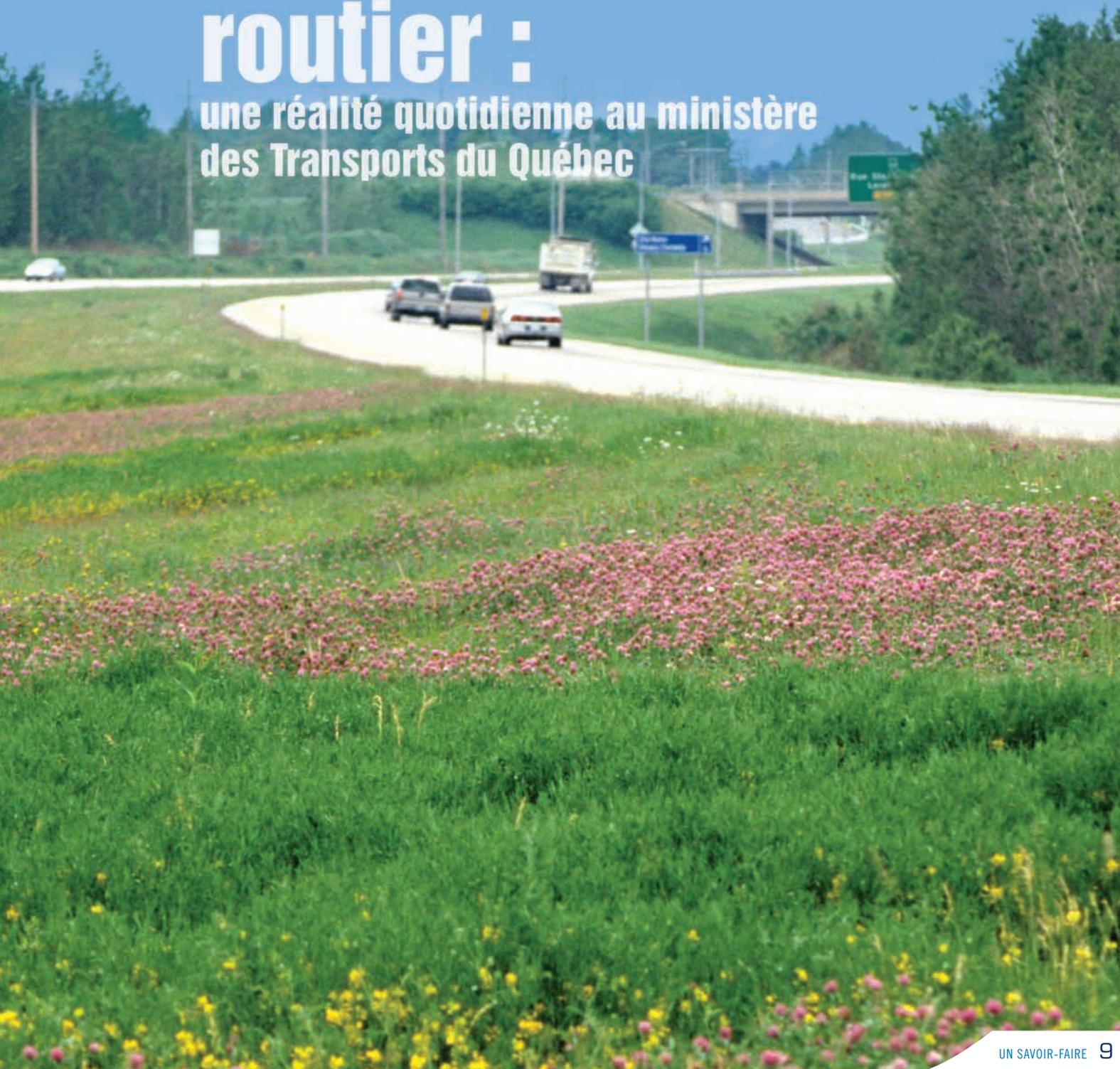
Le réseau routier québécois fait partie d'un ensemble d'infrastructures de transport composé :

- d'un réseau ferroviaire de 6 655 km;
- d'un réseau maritime de 1 800 km comprenant 21 ports commerciaux;
- d'un réseau aéroportuaire de 91 aéroports publics, dont les aéroports internationaux de Dorval, à Montréal, et de Jean-Lesage, à Québec.

Acteur de premier plan dans l'élaboration de la récente Loi sur le développement durable, le ministère des Transports du Québec a mis sur pied, à l'intention des expéditeurs, un programme d'aide à l'intégration modale. Objectif : intégration et utilisation optimale des modes et des systèmes de transport des marchandises. Les entreprises se montrent enthousiastes. Résultats : réduction du nombre de véhicules sur les routes et des émissions de GES, amélioration de l'efficacité énergétique et de la sécurité routière. Bref, un bel exemple de développement durable!

Développement durable et transport routier :

une réalité quotidienne au ministère des Transports du Québec



Déjà en 1992, le ministère des Transports du Québec avait adopté une politique sur l'environnement qui s'appuyait sur le concept de développement durable. Depuis, il veille à ce que ses produits, ses services et ses activités s'inscrivent dans cette perspective. Les résultats obtenus, que ce soit dans les domaines environnementaux, économiques ou sociaux, sont de bon augure...

De son côté, le gouvernement du Québec, conscient du caractère indissociable des aspects environnementaux, sociaux et économiques des activités de développement, promulguait, en 2006, la Loi sur le développement durable. Il marquait ainsi sa volonté d'agir puisque la Loi exige l'adoption d'une stratégie gouvernementale de développement durable, l'élaboration et la publication de plans d'action de développement durable pour les ministères et organismes de l'administration publique, et la reddition de comptes annuelle. Bref, le Québec s'est doté d'un outil législatif qui reflète son souci pour la sauvegarde de la planète.

Le ministère des Transports du Québec

Une mission

Assurer, sur tout le territoire du Québec, la mobilité des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement durable du Québec.

Des défis

Consolider les réseaux existants pour améliorer la sécurité des usagers et assurer la pérennité des infrastructures de transport.

Optimiser les systèmes de transport pour relever les défis que constituent la desserte des régions et des marchés ainsi que la mobilité en milieu urbain dans un contexte de développement durable des transports.

Un ministère à l'écoute

Collaboration, consultation et concertation sont au cœur des activités du ministère des Transports du Québec. Ainsi, avant de terminer tout projet important de réaménagement routier, il consulte la population, les organismes, groupes et commerçants concernés. Grâce à leurs suggestions, ses projets se trouvent bonifiés. Cette écoute se manifeste non seulement pour des projets particuliers, mais aussi pour diverses préoccupations sociales liées à « l'univers routier ».

Quelques exemples

On déplore chaque année plus de 7 000 accidents impliquant la grande faune. Les collisions avec un cerf de Virginie, un caribou ou un ours n'entraînent habituellement que des dommages matériels. Mais celles avec un orignal — on en compte environ 1 500 par année — peuvent causer des blessures graves, voire mortelles.

Par exemple, à l'occasion de la reconstruction de la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides, reliant Québec et la région du Saguenay, et afin de réduire les accidents impliquant la grande faune et d'améliorer la sécurité des usagers de la route, tout en assurant le maintien de corridors biologiques pour permettre le déplacement de la faune, le Ministère a :

- construit un passage pour la grande faune sur une autoroute;
- construit une clôture métallique de 50 km avec des passages sous la chaussée;
- installé une signalisation appropriée dans des zones à risque.

De plus, sachant que les milieux aquatiques sont particulièrement sensibles à l'ingérence humaine, il a, dans une portion du projet, assuré la gestion des eaux de drainage de façon indépendante du drainage naturel (transition par des bassins de captation).

Le Ministère n'agit pas seul. La collaboration avec des partenaires des milieux publics, parapublics et privés, que ce soit pour des actions directes ou des campagnes de sensibilisation, a démontré l'efficacité de la concertation.

Une meilleure intégration de la route à son milieu

Depuis plus de 25 ans, le Ministère a réalisé un grand nombre d'évaluations environnementales et d'études d'impact de ses projets routiers sur l'environnement biophysique et humain. Avec le temps, il a mis au point diverses mesures d'atténuation qui permettent de mieux intégrer ces interventions dans le milieu. Il a fait de même pour l'entretien de son réseau routier.

L'entretien des fossés routiers en est un bon exemple. En effet, le nettoyage par creusage pour améliorer l'évacuation de l'eau et le drainage de la route peut générer des impacts environnementaux, dont les effets à moyen et à long terme contribuent à la dégradation rapide des lacs et des cours d'eau. Le Ministère a trouvé une méthode efficace pour contrer ces effets indésirables et réduire le volume de sédiments et de la charge polluante (d'origine agricole ou autre) vers les plans d'eau.

Il a normalisé la « méthode du tiers inférieur », qui consiste à réduire le creusage des fossés au strict minimum et à utiliser la nature comme alliée. Les avantages sont nombreux :

- diminution de l'érosion des talus des fossés et de la sédimentation, d'où une plus grande stabilité;
- harmonisation du corridor routier avec le paysage agroforestier;
- réduction du coût par kilomètre de fossés nettoyés;
- diminution de 30 % à 60 % du volume de déblais.



UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DE LA VÉGÉTATION — Souvent, les méthodes traditionnelles de contrôle de la végétation banalisent le paysage, détériorent les écosystèmes et coûtent très cher. La nouvelle approche du Ministère élimine la tonte, sauf sur les deux premiers mètres à partir de la chaussée, et permet ainsi à la flore locale de s'épanouir. Au besoin, un fauchage cyclique permettra de contrôler le développement des arbres. En 2005-2006, 80 % des abords autoroutiers ont ainsi fait l'objet d'une cure d'embellissement.

D'autres exemples liés à l'entretien vont aussi dans cette perspective d'une saine gestion environnementale. Ainsi, le Ministère utilise :

- des matériaux recyclables — débris de construction et de démolition, pneus usagés — une pratique qui est également source d'innovations techniques. Par exemple, l'emploi de pneus usagés pour former un noyau compressible dans les remblais au-dessus des ponceaux permet de concevoir des ouvrages offrant une meilleure répartition des contraintes sur le ponceau, ce qui augmente leur longévité;
- de la peinture alkyde sans chromate de plomb pour ses travaux de marquage;
- du sel de déglçage de façon rationnelle et optimale pour ses opérations d'entretien hivernal.

Il contribue ainsi à protéger l'environnement, tout en diminuant les coûts liés à l'achat de matériaux neufs et à leur transport.

La lutte contre les GES passe par la performance énergétique de tous les modes de transport

En 2003, le Québec présentait le meilleur bilan en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant au Canada¹. Cette excellente performance est en grande partie attribuable au fait que plus de 97 % de l'énergie électrique produite au Québec est d'origine hydroélectrique ou éolienne.

Il n'en demeure pas moins que le transport routier cause à lui seul 85,9 % des émissions du secteur des transports et 32,1 % des émissions totales de GES.

La lutte entreprise par le Ministère pour réduire les émissions de GES passe par des programmes et des actions axés sur l'efficacité énergétique, le développement et l'utilisation du transport collectif et alternatif, le développement du transport intermodal, le soutien à l'innovation technologique, ainsi que la sensibilisation de ses partenaires et de la population.

En plus de soutenir plusieurs projets, notamment dans le secteur des véhicules et des carburants de remplacement, le Ministère a mis en œuvre une série de mesures à court, moyen et long terme qui visent à la fois :

- le transport automobile : amélioration de la performance du parc automobile, covoiturage, adoption de comportements plus durables de la part des conducteurs;
- le transport en commun : amélioration des infrastructures et incitatifs divers;
- le transport des marchandises : inspections obligatoires des véhicules lourds pour en vérifier l'efficacité énergétique, cabotage maritime, transfert vers le ferroviaire et mise au point de technologies destinées à améliorer la performance énergétique, dont la réfrigération par camion.

1. Québec : 12,1 tonnes équivalent de CO₂ (t CO₂ éq.), Canada : 23,4 t CO₂ éq., Alberta : 23,4 t CO₂ éq. (MDDEP, 2006b).



LA PRÉSERVATION DU PAYSAGE — Le prolongement d'une importante voie de circulation — le boulevard Robert-Bourassa — au centre d'une des dernières forêts urbaines de la ville de Québec aurait créé une importante rupture dans la continuité visuelle et fonctionnelle. Le Ministère a mis en place plusieurs mesures d'atténuation, dont :

- la stabilisation des berges avec des espèces indigènes;
- la végétalisation des surfaces touchées par les travaux;
- l'aménagement de passages fauniques et les aménagements particuliers pour assurer la fonctionnalité des corridors biologiques existants;
- la construction d'une structure de type tunnel afin d'assurer une traversée sécuritaire des piétons et des cyclistes;
- la construction de nombreux bassins de rétention, dont certains en habitat faunique;
- un soin particulier accordé aux structures pour assurer leur intégration visuelle.

D'autres mesures touchent directement le secteur public et prévoient notamment la modification de la politique d'achat afin de privilégier la performance énergétique des équipements et installations. Et, parce qu'il a un devoir d'exemplarité, il compte :

- d'ici 2010, améliorer l'efficacité énergétique dans ses bâtiments publics;
- réduire la consommation de carburant de ses véhicules;
- élaborer un programme visant à réduire les émissions de GES occasionnées par les déplacements de ses employés pour se rendre au travail.

Le transport routier axé sur la mobilité et l'intermodalité

La mondialisation a favorisé l'accroissement et la diversification des échanges commerciaux. L'équation croissance économique — développement des systèmes de transport exige des entreprises une grande flexibilité axée sur la mobilité. Or, la majorité des autoroutes et des structures québécoises datent des années 60 et 70. Développement durable oblige, l'heure n'est plus à la construction, mais à la conservation et à l'amélioration.

Soucieux d'accroître l'efficacité des grands corridors routiers internationaux et interrégionaux, le Ministère et ses partenaires ont réalisé d'importants projets d'amélioration du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur. Ils ont en outre renforcé la coopération avec les administrations voisines.

En 2005, selon l'indice de rugosité international (IRI), qui mesure le confort au roulement, 77,5 % du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur et 62,1 % du réseau québécois étaient en bon état.

Par ailleurs, le Ministère consacrera 21 millions de dollars à son programme d'aide à l'intégration modale d'ici 2010-2011. La plus grande partie de cette somme (80 %) ira aux infrastructures ferroviaires et maritimes, ainsi qu'aux projets pilotes afin de favoriser :

- l'intégration et l'utilisation plus rationnelles des modes et systèmes de transport;
- le maintien et le développement d'un réseau d'infrastructures adéquat et compétitif répondant aux besoins des expéditeurs;
- le développement à court terme des activités de transport maritime et ferroviaire;
- la promotion des modes ferroviaire et maritime.

Dans le cadre de ce programme, des initiatives de l'industrie démontrent de façon éloquentes les avantages potentiels de l'intégration des modes de transport sur les plans économique, environnemental et social.

Depuis 2005, deux compagnies se sont tournées vers le maritime en transportant une partie de leur production par barge et par navire. De cette façon, chaque année, elles retranchent de la circulation plus de 30 000 camions, ce qui réduit de 39 000 tonnes les émissions de GES. De plus, leurs projets contribuent à améliorer la fluidité de la circulation et, par le fait même, la sécurité routière.

Des investissements de près de 20 millions de dollars ont stimulé la demande pour le transport ferroviaire, si bien qu'en 2003 environ 13 600 wagons supplémentaires ont circulé au Québec.



UN APPUI AU PATRIMOINE CULTUREL — Sur les quelque 1 000 ponts couverts construits au siècle dernier et jusqu'en 1958, il n'en reste que 91. La menace de la démolition de ces témoins pittoresques d'une autre époque a ravivé l'intérêt du public pour leur conservation. Le Ministère a donc entrepris de les inspecter, d'évaluer leur intérêt touristique et de permettre aux municipalités d'assurer leur entretien.

L'innovation technologique en pleine effervescence

Depuis plusieurs années, bien des problèmes liés au transport routier ont été résolus grâce à l'innovation technologique. Et le meilleur reste probablement à venir...

C'est la raison pour laquelle le Ministère soutient financièrement divers centres de recherche et universités pour des projets portant, entre autres, sur la conception ou l'évaluation des véhicules électriques et hybrides, les biocombustibles, l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation de combustible des voitures.

Il y a, bien sûr, les systèmes de transport intelligents (STI) vers lesquels se tournent la majorité des administrations routières du monde. À juste titre, car, en favorisant la fluidité de la circulation, en rendant les interventions plus rapides en cas d'urgence ou en facilitant les déplacements des personnes et des marchandises, ils constituent des gains importants pour l'environnement et la sécurité routière.

À cet ensemble de stratégies et d'outils s'ajoutent les centres de gestion de la circulation qui sont déjà en service dans plusieurs agglomérations urbaines, notamment celles de Montréal et Québec. Le Ministère a aussi créé l'Inforoutière, un guichet unique d'information routière. Il collabore aussi à la mise en place d'un système de planification des itinéraires et trajets optimaux, « le 511 », qui permettra de diminuer la consommation de combustible, d'améliorer la fluidité de la circulation tout en facilitant les interventions.

Enfin, le Ministère organise ou apporte son soutien à l'organisation de colloques, de congrès, d'ateliers et de conférences sur le développement de nouvelles technologies s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

Le transport collectif à la rescousse de l'environnement et de la sécurité routière

Au cours des 30 dernières années, le nombre de décès sur les routes du Québec est passé de 2 209, en 1973, à 647, en 2004. Par contre, depuis 2005, il y a augmentation avec 704 pertes de vie et, en 2006, avec 717 pertes de vie.

Comme il est ardu de diminuer le nombre d'accidents, les partenaires concernés par la sécurité routière se sont regroupés autour de la Table québécoise de la sécurité routière, un forum permanent d'échanges et de discussions créé en décembre 2005 à la suite d'une initiative du ministère des Transports du Québec. Ensemble, ils cherchent de nouvelles méthodes pour améliorer le bilan routier et font des recommandations à la ministre des Transports. Parmi celles-ci, un projet de nouvelle politique de sécurité routière.

Les partenaires sont unanimes : le recours accru au transport en commun, au covoiturage et à l'intermodalité ainsi que diverses actions pour contrer la vitesse excessive pourraient contribuer, en diminuant le nombre de véhicules sur les routes, à améliorer le bilan routier tout en réduisant l'émission de GES.

Dans un contexte de développement durable, l'enjeu est à la fois environnemental (réduction de la pollution et des émissions de GES), social (équité, accessibilité, sécurité) et économique (diminution des coûts associés à la congestion routière). Ainsi, afin d'accroître l'utilisation du transport collectif partout au Québec, la Politique québécoise du transport collectif a été lancée en juin 2006.

La Politique québécoise du transport collectif

Un objectif

Augmenter l'achalandage de 8 % d'ici 2012.

Quatre moyens

- Une juste répartition des efforts de chacun.
- L'amélioration des services à la population.
- La modernisation et le développement des infrastructures et des équipements.
- L'appui aux autres modes de transport.

Cinq volets

- Transport en commun
- Transport collectif en milieu rural et transport interurbain intrarégional
- Adaptation des taxis et autocars interurbains aux personnes handicapées
- Marche et vélo
- Efficacité énergétique



En plus de concentrer ses efforts dans une planification intégrée des transports, le Ministère investit en moyenne, chaque année, 350 millions de dollars dans des projets de transport en commun. Par ailleurs, au cours des trois prochaines années, le gouvernement injectera 1,5 milliard de dollars dans ce secteur. Parmi les mesures fiscales récemment annoncées, mentionnons :

- une déduction de 200 % du prix du laissez-passer de transport en commun que les entreprises fournissent à leurs employés et la non-imposition de cet avantage à ces derniers;
- un crédit d'impôt aux usagers du transport en commun;
- le remboursement de la taxe sur le carburant diesel aux organismes de transport en commun afin qu'ils puissent améliorer leurs services.

Plusieurs programmes et mesures ont permis de soutenir le transport collectif et d'encourager des modes de transport alternatif. En voici quelques-uns :

- le Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural; en 2004-2005, 35 projets ont bénéficié de cette aide;
- le Programme d'aide gouvernementale au transport adapté; en 2003, 65 000 personnes handicapées ont eu accès à ce type de transport;
- une banque de données sur le site Web du Ministère incite les automobilistes à recourir au covoiturage;

- la Politique sur le vélo de 1995; au 31 octobre 2006, le réseau totalisait plus de 6 789 km de voies cyclables, dont 3 748 sur le circuit de la Route verte. La Route verte, un itinéraire cyclable de 4 349 km à la grandeur du Québec, sera inauguré en août 2007 et sera le plus grand réseau cyclable d'Amérique.

Et c'est sans compter les nombreuses autres mesures visant l'amélioration des services, la modernisation et le développement des infrastructures et des équipements.

Une démarche qui s'affirme et se poursuit

Le ministère des Transports du Québec veut aller encore plus loin dans la prise en compte de l'environnement et du développement durable, et contribue activement à la démarche du gouvernement du Québec en matière de développement durable.

La société québécoise bénéficie déjà des retombées positives de ses nombreuses initiatives sur les plans environnemental, économique et social.



LA « MODE » DE L'AVENIR? — Malgré la forte concurrence de l'automobile, les déplacements en transport collectif ont augmenté au Québec de 8 % en cinq ans.



AIPCR • PIARC

XIII^e Congrès international de la viabilité hivernale
International Winter Road Congress
Congreso Internacional de Viabilidad Invernal

Du 8 au 11 février 2010
From February 8 to 11, 2010
Del 8 al 11 febrero del 2010

Venez vivre l'hiver à Québec

Le fleuve Saint-Laurent traverse le Québec d'est en ouest pour rejoindre les Grands Lacs, dessinant une véritable autoroute maritime de 3 700 km qui dessert un territoire plus grand que l'Europe de l'Ouest. Avec ses milliers de lacs et de rivières qui couvrent plus de 180 000 km², le Québec renferme 3 % des réserves mondiales d'eau douce. Une richesse inestimable!

Dominant le fleuve Saint-Laurent, Québec, avec son charme « vieille Europe », séduit chaque année plus de quatre millions de visiteurs. Cité moderne au confort nord-américain, la ville est renommée pour sa qualité de vie et sa gastronomie.

Le Centre des congrès, où nous serons réunis, est situé face à l'Hôtel du Parlement et à quelques pas des portes de la seule ville fortifiée d'Amérique du Nord, le Vieux-Québec, désignée patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985.



Le Centre des congrès de Québec a reçu, en 2006, le Prix du meilleur centre de congrès au monde de l'Association internationale des palais de congrès.

Un lieu de connaissance à l'avant-garde de la recherche

Plusieurs vols réguliers relient Québec à d'importants centres financiers et commerciaux tels New York, Boston, Détroit, Chicago, Cleveland, Toronto et Montréal.

Des établissements de haut savoir, des centres de recherche et de transfert technologique, ainsi que des équipes de recherche associées à l'Université Laval ont fait leur marque dans des secteurs de pointe : agroalimentaire, biomasse, foresterie, informatique, fibre optique et laser.

La viabilité hivernale en direct

À Québec, il tombe trois mètres de neige par année et il fait froid : la température moyenne la plus basse en février est de -16°C (1°F). Bref, des conditions propices à la conception de matériaux, de techniques et d'équipements pour assurer la pérennité et la sécurité de notre vaste réseau routier.

Et la ville idéale pour rencontrer des chercheurs et des experts qui, à l'occasion de conférences et d'ateliers, traiteront de sujets tels la viabilité hivernale dans un contexte de développement durable; les nouvelles technologies comme les systèmes de transport intelligents ou les systèmes météorologiques; l'utilisation des GPS; la sécurité routière; les matériaux et techniques de conception et de construction routières; l'équipement spécialisé pour l'entretien d'hiver.

Avec les visites techniques, vous passerez de la théorie à la pratique. Nous vous ferons notamment découvrir le Centre de services de Québec, responsable des activités d'entretien et d'exploitation du réseau routier, des installations d'entreposage de neiges usées ou les installations d'une fondreuse géothermique, où l'on applique une technique d'élimination des neiges usées efficace, économique et sécuritaire.

Les participants à l'exposition commerciale vous présenteront les dernières nouveautés en matière d'équipement de déneigement, dont les « mastodontes nord-américains ». Nous avons d'ailleurs trouvé une façon originale de montrer l'innovation technologique : une compétition (amicale) où les concurrents rivaliseront d'habileté au volant de véhicules de déneigement.

Venez vivre l'hiver avec nous!

Quinze ans après le XX^e Congrès mondial de la route, qui s'est tenu à Montréal en 1995, les Québécois vous donnent rendez-vous à Québec, leur capitale, pour le premier Congrès international de la viabilité hivernale à se tenir en Amérique du Nord.

Si dame Nature coopère, vous vivrez l'excitation d'une grosse tempête de neige. Rien ne vaut la réalité pour démontrer l'efficacité de notre système de déneigement.

Nous vous proposerons, bien sûr, une foule d'activités sociales, sportives et culturelles, car Québec est une ville où... l'on fête et où l'on fait bonne chère!

XIII^e Congrès international de la viabilité hivernale

700, boulevard René-Lévesque Est, 27^e étage

Québec (Québec) G1R 5H1

CANADA

Téléphone : 418-644-1044, poste 2416

Télécopieur : 418-643-1269

Courriel : quebec2010@mtq.gouv.qc.ca

www.aipcrquebec2010.org

Afin de souligner l'apport incontestable de l'AIPCR à la coopération internationale, la France organise une exposition sur l'histoire récente des routes dans le monde. Le Québec fait partie des quinze pays qui participent à cette exposition où chacun raconte, en mots et en images, l'évolution d'un site routier ou d'une section de route qui témoigne de l'adresse de ses concepteurs à s'adapter aux impératifs physiques, sociaux et environnementaux.



À travers quatre périodes clés — 1908, l'entre-deux guerres, 1970 et 2007 —, les exposants mettent en évidence la montée progressive des préoccupations liées au développement durable, thème du congrès.

Deux ponts, un lien ferroviaire et des liens routiers

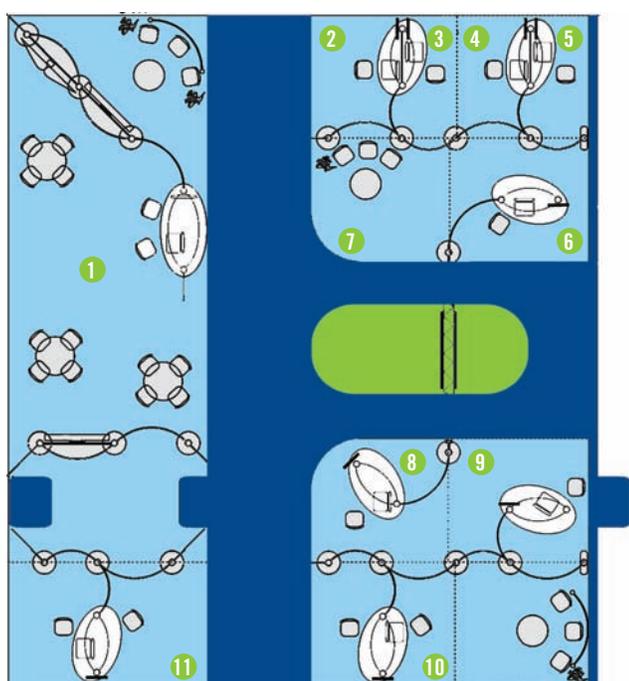
Le Québec présente la porte d'entrée de sa capitale, la ville de Québec, située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Dès le milieu du XIX^e siècle, les longs hivers et l'interruption de la navigation mettaient en péril son essor socioéconomique. La solution : un pont qui, en plus de se connecter aux réseaux ferroviaire et routier des deux rives, deviendrait le pivot de leur expansion future.

Un important réseau routier et autoroutier se greffe au pont de Québec (1917) et au pont Pierre-Laporte (1970) pour relier Québec au reste du Canada et aux États-Unis. En améliorant le transport des personnes et des marchandises, ils constituent le pivot du développement socioéconomique d'une vaste région qui dessert aujourd'hui près d'un million de personnes.

Le XXI^e siècle sera axé sur la complémentarité des modes qui ont tour à tour régné en maîtres au cours du siècle précédent : maritime, ferroviaire et routier. Bref, l'avenir est à l'intermodalité.

L'exposition, un voyage fascinant autour du monde, illustre la diversité des risques, des approches et des techniques. Et des initiatives des quinze exposants jailliront des tendances universelles ou des différences fondamentales. À suivre absolument...

Plan du Pavillon du Québec



Les exposants

Gouvernement du Québec	1
Robert Hydraulique inc.	2
J.A. Larue inc.	3
Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux (AMETVS)	4
Technologies CDWare inc.	4
Association québécoise du transport et des routes (AQTR)	5
Gestionnaires de parcs de véhicules CGER	6
Hydro-Québec	7
R.P.M. TECH inc.	8
Ville de Montréal	9
Le génie-conseil québécois (Parrainé par l'Association des ingénieurs-conseils du Québec)	
Axor, Cima+, Dessau-Soprin inc., Genivar, Le Groupe S.M. International inc., Teconsult inc.	10
Société de l'assurance automobile du Québec	11

Les partenaires du Pavillon du Québec

Partenaires privés

- BENCO MFG Industries inc.
- Groupe STAVIBEL inc.
- Les Machineries Tenco (CDN) Itée

Partenaires institutionnels

- Agence métropolitaine de transport
- Comité québécois de l'AIPCR
- Ministère des Transports du Québec
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec
- Ministère des Relations internationales du Québec



Au cœur du réseau d'expertise québécois

Au Québec, l'État joue un rôle de premier plan dans le domaine des routes et des transports, mais il fait bien plus que légiférer et veiller à l'application des lois. En effet, le ministère des Transports est considéré comme un chef de file en matière d'équipements, de matériaux, de procédés novateurs, d'exploitation d'infrastructures et de systèmes de transport. C'est en partie à son laboratoire des chaussées qu'il doit cette réputation, qui dépasse les frontières du Québec.

Ministère des Transports du Québec

700, boulevard René-Lévesque Est, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
CANADA

Téléphone : 418-644-1044, poste 2416
Télécopieur : 418-643-1269
Courriel : communications@mtq.gouv.qc.ca
www.mtq.gouv.qc.ca

Le Laboratoire des chaussées

Des experts en génie des chaussées, matériaux de chaussées, géotechnique, géologie des sols et recherche industrielle mettent au point, en laboratoire ou sur le terrain, des méthodes, des technologies et des matériaux novateurs.

Ils disposent d'équipements et de véhicules d'auscultation des chaussées à la fine pointe de la technologie, ainsi que de divers appareils de relevés d'adhérence et d'évaluation des chaussées.

Ils travaillent parfois en collaboration avec des chercheurs des universités et des partenaires du domaine des transports. À cette coopération s'ajoutent rencontres, projets de recherche conjoints et échanges techniques avec les administrations routières de divers pays, notamment les États-Unis et la France (Laboratoire Central des Ponts et Chaussées).

Grâce à leur maîtrise de la science des routes, les experts du Laboratoire des chaussées contribuent à améliorer la sécurité et le confort des usagers, et à préserver le patrimoine routier québécois.

Ses partenaires

Le ministère des Transports du Québec travaille en étroite collaboration avec divers organismes publics de même qu'avec les autorités municipales, les associations de transport des personnes et des marchandises, les expéditeurs, les entrepreneurs de grands travaux routiers, le milieu de la recherche et les services policiers.

De plus en plus, il s'associe à l'entreprise privée pour la construction, la réfection et l'exploitation des infrastructures de transport. Les entreprises québécoises acquièrent ainsi un précieux savoir-faire, qu'elles peuvent ensuite exporter.

Une reconnaissance internationale

Depuis une trentaine d'années, le Ministère représente le gouvernement du Québec à l'Association mondiale de la route. Il est également membre de la Northeast Association of State Transportation Officials, qui regroupe les administrations routières du Nord-Est américain.

Il a créé le Centre québécois de transfert des technologies des transports (CQTTT), qui occupe une position stratégique au sein du Réseau mondial d'échanges. Le CQTTT a pour mission de faire connaître les résultats de recherches et d'expérimentation, ainsi que de mettre en valeur le savoir-faire du Ministère et de ses partenaires.



Manufacturier de souffleuses à neige industrielles

Une solution qui a fait ses preuves!

J.A. Larue inc.
680, rue Lenoir
Québec (Québec) G1X 3W3
CANADA

Téléphone : 418-658-3003
Télécopieur : 418-658-6799
Courriel : jalarue@jalarue.com
www.jalarue.com

Actif dans le domaine du déneigement depuis plus de 30 ans, J.A. Larue est un manufacturier de souffleuses à neige industrielles. Commercialisés sous la marque LARUE, ses produits sont aujourd'hui utilisés par des municipalités, des aéroports et des entrepreneurs dans de nombreux pays.

Produits diversifiés, de construction simple, fiables et faciles à manœuvrer, attention accordée à la clientèle, dynamisme de son équipe : voilà ce qui a fait le succès des produits LARUE pendant toutes ces années.

Parce que nous sommes à l'écoute de nos clients, nous savons concevoir des produits qui correspondent à leurs besoins!



L'engin élévateur à nacelle de l'avenir

Pour plus de renseignements, communiquez avec Robert Desrosiers, président, ou Annick Sauvé, Développement Affaires, à l'adresse suivante :

Robert Hydraulique inc.
345 A, rue Marion
Le Gardeur (Québec) J5Z 4W8
CANADA

Téléphone : 450-582-8701,
poste 222 (Robert Desrosiers) ou
223 (Annick Sauvé)
Télécopieur : 450-582-8702
Courriel : rdes@rhaerials.com ou
annick@rhaerials.com
www.rhaerials.com



Vous avez le choix entre huit modèles, dont la hauteur de travail varie de 10,67 à 15,24 m. Vous pouvez également choisir entre un équipement isolé ou non isolé. La robustesse de nos engins élévateurs à nacelle est un gage de durabilité.

- Ils ne requièrent que très peu d'entretien.
- Ils peuvent être installés sur de petits véhicules en raison de leur légèreté.
- L'anneau de levage a une capacité minimale de 250 kg peu importe la position.
- Par leur conception, ils laissent beaucoup plus d'espace de travail à l'intérieur du véhicule, et la capacité de charge utile est supérieure.

Établis depuis 1991, nous fabriquons des engins élévateurs à nacelle depuis 1998. La renommée croissante de notre entreprise est basée sur l'innovation, la fiabilité, l'efficacité et son respect de l'environnement grâce à son moteur électrique.

Nous sommes à la recherche de partenaires d'affaires.

On peut consulter les sites Internet suivants pour en savoir davantage : www.ametvs.com, www.transportail.net, www.stri.ca

Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux (AMETVS)

Maison de l'industrie
1512, rue Michaud
Drummondville (Québec) J2C 7V3
CANADA

Téléphone : 819-472-4494
Télécopieur : 819-472-6520
Courriel : info@ametvs.com
www.ametvs.com



Le réseau d'affaires qui mise sur l'amélioration de la compétitivité!

L'industrie québécoise des équipements de transport terrestre compte plus de 1 200 entreprises, qui génèrent des revenus annuels de 7,2 milliards de dollars canadiens. Mise sur pied en 2000, l'AMETVS regroupe plus de 325 entreprises manufacturières de ce secteur et a pour mandat de soutenir le développement de l'industrie.

L'expertise québécoise est aujourd'hui reconnue mondialement, notamment dans les secteurs des véhicules utilitaires et des équipements de déneigement, et ce, en réponse aux contraintes découlant du climat et de l'étendue du territoire.

L'Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux est la porte d'entrée idéale pour toute entreprise qui cherche des solutions adaptées à ses besoins en matière de transport et d'entretien des routes.



Technologies CDWare inc.

Technologies CDWare inc.
Michel Rodrigue, président
Bureau principal
2424, rue King Ouest, bureau 120
Sherbrooke (Québec) J1J 2E8
CANADA

Téléphone : 819-348-1127, poste 105
Télécopieur : 819-348-1129
Courriel : michel.rodrigue@cdware.net
www.cdware.net

Technologies CDWare Inc. se spécialise dans les secteurs de la collecte de données pour la géomatique, du génie routier et des transports. L'entreprise offre des solutions telles que Le Multi-Carnet CE, qui est un logiciel de saisie de données spécialisé pour effectuer des relevés et de l'implantation sur le terrain dans les domaines du génie et de l'arpentage légal. Ce logiciel est compatible avec tous les instruments d'arpentage. De même, l'AQHP est un logiciel de contrôle et de surveillance permettant de gérer la qualité des travaux routiers, d'examiner les honoraires professionnels et des solutions de gestion de parcs de véhicules par téléométrie.



Gestionnaire de parc de véhicules publics

Centre de gestion
de l'équipement
roulant

Québec 



Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)

Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)

1650, rue Louis-Jetté
Québec (Québec) G1S 2W3
CANADA

Téléphone : 418-643-5430
Télécopieur : 418-528-5582
Courriel : cger@mtq.gouv.qc.ca
www.cger.mtq.gouv.qc.ca

Depuis 10 ans au service du secteur public

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) est une agence relevant du ministère des Transports du Québec qui se spécialise en gestion de parc de véhicules et d'équipements publics. Il a été créé en 1997 afin de mettre sur pied une gestion axée sur les résultats et la qualité du service à la clientèle, dans un objectif d'autofinancement et de saine gestion des biens de l'État.

Gestionnaire d'un parc public, le CGER a acquis une grande expertise dans la recherche, la conception, l'entretien et la réparation d'équipements spécialisés. Le CGER assure la gestion de quelque 7 500 véhicules et équipements et d'un réseau de 61 ateliers de mécanique répartis sur l'ensemble du territoire québécois.

Des résultats concrets

- Amélioration de la qualité du service offert à la clientèle.
- Intégration de la notion de cycle de vie économique des véhicules à la gestion du parc gouvernemental.
- Optimisation des ressources.
- Réduction des coûts d'acquisition, d'entretien et de réparation des véhicules publics.
- Utilisation de véhicules utilisant des carburants moins polluants.
- Démonstration de l'efficacité du secteur public au service des citoyens.

Rouler *VERT*

En raison de l'évolution rapide des technologies dans l'industrie de l'automobile et des équipements lourds, le défi du CGER est d'être à l'affût des nouveautés dans ce domaine. Soucieux de l'environnement, le CGER s'assure donc d'intégrer dans son parc de véhicules des innovations technologiques et des équipements présentant une valeur environnementale et visant à réduire la consommation de carburant, ce qui permet ainsi d'atteindre les objectifs du gouvernement du Québec en matière de développement durable.

Par ces gestes concrets, le CGER contribue à réduire l'émission des gaz à effet de serre en plus de faire évoluer son parc de véhicules publics *VERT* dans une dimension plus environnementale.

Gestionnaire de parc de véhicules utilitaires



Réduire les émissions de GES... un plus pour l'environnement

Hydro-Québec

Monsieur Richard Toupin
Directeur – Services de Transport
855, rue Sainte-Catherine Est, 4^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5
CANADA

Téléphone : 514-840-5588
Télécopieur : 514-840-4191
Courriel : toupin.richard@hydro.qc.ca
www.hydroquebec.com

Hydro-Québec produit, transporte et distribue de l'électricité. Société d'État dont l'unique actionnaire est le gouvernement du Québec, elle exploite essentiellement des énergies renouvelables, et plus particulièrement l'hydroélectricité, tout en soutenant le développement de la filière éolienne.

Son réseau, le plus important au Canada pour ce qui est de la production, du transport et de la distribution d'électricité, couvre un territoire de plus de 1,7 million de kilomètres carrés. Afin d'assurer le service à sa clientèle et les déplacements de son personnel sur ce vaste territoire, l'entreprise possède son propre parc de véhicules.

Il s'agit même du plus grand parc de véhicules au Québec et l'un des plus imposants au Canada.

Fidèle à son engagement en matière d'environnement et d'efficacité énergétique, Hydro-Québec a adopté, en 2005, un programme visant à améliorer la performance environnementale de son parc de véhicules avec pour objectif une réduction de 5 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2010.

Ce programme regroupe des projets tels que :

- la sensibilisation des employés à l'adoption d'un comportement au volant qui permet de réduire les émissions de GES, soit :
 - diminuer la vitesse,
 - éviter de laisser tourner le moteur au ralenti,
 - réduire le chargement;
- le choix de véhicules moins énergivores;
- l'intégration de véhicules hybrides dans le parc de l'entreprise;
- la mise à l'essai de véhicules électriques Cleanova II à Montréal;
- l'utilisation d'unités de puissance (p. ex. : batteries) pour le fonctionnement des équipements sur les véhicules spécialisés.



Camion élévateur à nacelle (10 roues)



Ford Escape Hybride



Des formations pour améliorer la sécurité sur les routes

Des formations interactives, novatrices et d'applications pratiques

Des formations sur la viabilité hivernale

Association québécoise du transport et des routes (AQTR)

Association québécoise du transport et des routes (AQTR)

1255, rue University, bureau 200
Montréal (Québec) H3B 3B2
CANADA

Téléphone : 514-523-6444
Télécopieur : 514-523-2666
Courriel : info@aqtr.qc.ca
www.aqtr.qc.ca

L'AQTR a pour mission de mobiliser la communauté des transports afin de favoriser l'échange des connaissances. Forte de l'expertise de ses membres, elle se veut le forum en transport par excellence au Québec.

Sa structure organisationnelle, basée sur l'engagement de ses membres, lui assure de toujours représenter les préoccupations du milieu. L'AQTR réalise chaque année une vingtaine d'activités, produit des documents techniques et publie les revues *Routes & Transports* et *Neige* portant sur les enjeux liés aux transports, afin d'assurer la diffusion de l'information sur l'avancement des techniques et des technologies. Pour contribuer à son rayonnement, l'AQTR chapeaute les travaux réalisés par l'AIPCR-Québec, comité québécois de l'Association mondiale de la route.

Avec son centre de formation transFORM, elle désire être reconnue comme LA solution en formation continue dans ce domaine. La mission du centre est de concevoir, développer et diffuser des formations sur l'apprentissage des pratiques professionnelles en transport. Ce centre vise à être reconnu comme un spécialiste d'envergure internationale dans ce domaine. Adaptées à la réalité du milieu, les formations conçues par transFORM sont interactives, novatrices et d'applications pratiques. Elles ont aussi été développées de concert avec les experts techniques qui connaissent et qui comprennent bien les besoins, sur la base d'une méthode pédagogique participative qui assure un meilleur transfert des connaissances.

Le gouvernement québécois ayant décrété 2007 l'*Année de la sécurité routière*, transFORM souhaite appuyer cette initiative en proposant plusieurs formations qui visent à améliorer la sécurité sur les routes, dont :

- Vision d'ensemble de la sécurité routière (basée sur le *Manuel sur la sécurité routière de l'AIPCR*);
- Outils d'analyse des infrastructures routières (basée sur le *Manuel sur la sécurité routière de l'AIPCR*);
- Formateur en conduite préventive;
- Conduite préventive en quatre temps;
- Introduction à la gestion de la circulation en milieu municipal.

Plusieurs autres formations sur la sécurité, la signalisation de chantiers routiers, la viabilité hivernale et d'autres enjeux dans les domaines des transports sont aussi offertes.

Notre concept de formation peut s'adapter à votre réalité, quel que soit l'endroit où la formation se tiendra.



Une entreprise de réputation internationale

R.P.M. TECH est le chef de file en Amérique du Nord dans la conception, la fabrication, la distribution et l'exportation d'équipements de déneigement de routes, de pistes d'aéroport et de chemins de fer. L'entreprise produit aussi différents véhicules porteurs de marque TOR TRUCK utilisés notamment pour les pompes à béton, les grues, les nacelles, le forage et le travail en forêt.

Choisissez l'ultraperformant TM36R pour améliorer votre productivité.



De chenillettes à quatre roues motrices en moins de quatre heures!

R.P.M. TECH inc.
184, route 138
Cap-Santé (Québec) GOA 1L0
CANADA

Téléphone : 418-285-1811
Télécopieur : 418-285-4289
Courriel : info@grouperpmtech.com
www.grouperpmtech.com

R.P.M. TECH est fière de présenter deux nouveaux produits.

Caméléon

Le Caméléon est un nouveau véhicule compact sur chenilles qui se transforme en un véhicule articulé à quatre roues motrices en moins de quatre heures. Le véhicule est propulsé par un moteur Perkins de 93 à 104 kW (125 à 140 hp) et équipé de sorties hydrauliques avant et arrière offrant une prise de force pouvant atteindre 92 kW (123 hp). La vitesse en mode déplacement atteint 60 km/h (37 mph) et en mode travail 30 km/h (19 mph). Le design innovateur de la cabine en aluminium offre une excellente visibilité et inclut : levier de commande, volant télescopique inclinable, cadrans indicateurs, lecteur CD, radio AM/FM. Sa cabine est la seule sur le marché à offrir les certifications de sécurité ROPS et FOPS. Le Caméléon est compatible avec tous les accessoires standards sur le marché.

TM36R

Le véhicule porteur R.P.M. TECH modèle TM36R de construction spéciale est équipé d'un dispositif turbofraise de 914 mm (36 po) et d'une turbine d'éjection de 1 016 mm (40 po). Il offre un moteur Diesel Caterpillar de 287 à 336 kW (385 à 450 hp), un réservoir de 600 L (158,5 gal), une capacité de charge de 3 000 tonnes métriques de neige à l'heure et peut atteindre une vitesse de 60 km/h (37 mph). Il a été conçu avec des boutons d'arrêt d'urgence de chaque côté du véhicule et un mécanisme empêchant d'engager la turbofraise en mode déplacement. La spacieuse cabine panoramique avec sa visibilité de 360° est contrôlée par un système multiplexage qui offre des options telles qu'un système de caméra activé automatiquement en mode recul ou un détecteur de mouvements.

Avec R.P.M. TECH, vous bénéficiez d'un soutien professionnel que seule l'expérience peut apporter.



Association des ingénieurs-
conseils du Québec
1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3G 1R8
CANADA

Téléphone : 514-871-0589
www.aicq.qc.ca

AXOR

AXOR réalise des projets en ingénierie-construction depuis plus de 35 ans.

AXOR offre à ses clients une approche intégrée permettant de diminuer le coût des projets et de raccourcir le calendrier des travaux. Les organismes publics et les entreprises privées trouvent chez AXOR un véritable partenaire leur permettant de bénéficier de solutions globales adaptées à leurs objectifs techniques et financiers.

La réalisation de nombreux projets selon la formule clé en main a permis à AXOR de s'entourer d'une équipe de professionnels et de techniciens hautement compétents, dynamiques et créatifs.

AXOR

Monsieur François Lussier, ing.
Vice-président, Transport, Gérance et Construction
1950, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3H 1E7
CANADA

Téléphone : 514-846-4000
Télécopieur : 514-846-4020
www.axor.com

CIMA+ se classe au rang des grandes firmes nord-américaines grâce à la qualité de nos services, à ses réalisations dans tous les secteurs traditionnels et de pointe, ainsi qu'à ses alliances stratégiques tant locales qu'internationales. À l'heure actuelle, CIMA+ emploie plus de 1 000 personnes au Québec et à l'étranger.

Depuis les années 60, CIMA+ s'est taillée une réputation enviable dans le domaine des transports par la réalisation d'une variété d'infrastructures de transport complexes et de grande envergure. Ses interventions favorisent la protection de l'environnement et le développement durable.

CIMA+
Partenaire de génie

CIMA+

Monsieur François Plourde, ing.
Vice-président, Transport
3400, boul. du Souvenir, bureau 600
Laval (Québec) H7V 3Z2
CANADA

Téléphone : 514-337-2462
Télécopieur : 450-682-1013
Courriel : françois.plourde@cima.ca
www.cima.ca



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

Le génie-conseil québécois

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec regroupe près d'une centaine de firmes qui effectuent plus de 90 % des travaux de génie-conseil exécutés au Québec. Grâce à son expertise dans les grands secteurs de l'économie, l'industrie québécoise du génie-conseil génère un chiffre d'affaires annuel de près de trois milliards de dollars canadiens. Les revenus d'origine étrangère des entreprises du Québec correspondent à 50 % des exportations canadiennes de services de génie-conseil, se classant ainsi au 1^{er} rang des 10 provinces canadiennes.

Le secteur des transports compte pour près de 10 % (Statistiques de 2005) du volume d'affaires du génie-conseil québécois. Les firmes ont en effet développé une expertise diversifiée dans une foule de domaines, notamment : routes et autoroutes, ponts et ouvrages d'art, aéroports, infrastructures portuaires, circulation, signalisation et sécurité routière et systèmes de transport intelligents (STI).



**DESSAU
SOPRIN**
Ingénierie et construction

Dessau-Soprin inc.

Monsieur Jacques Fortin, M. Sc.
Vice-président principal, Transport
1200, boulevard Saint-Martin Ouest
Bureau 300
Laval (Québec) H7S 2E4
CANADA

Téléphone : 514-281-1010
Télécopieur : 450-668-8832
Courriel : info@dessausoprin.com
www.dessausoprin.com

Active sur trois continents dans les domaines du transport, du bâtiment, de l'énergie, des télécommunications, de l'environnement et du développement durable, de l'ingénierie des matériaux et de la géotechnique, Dessau-Soprin vient d'être reconnue pour la 4^e fois comme l'une des « 50 sociétés les mieux gérées au Canada », par Deloitte, CIBC Entreprises, la Queen's School of Business de Toronto et différents médias canadiens.

Guichet unique de services en ingénierie-construction, Dessau-Soprin, qui compte 2 600 employés permanents, célèbre cette année son 50^e anniversaire.



GENIVAR

Pierre-André Dugas, ing.
Vice-président, Transport
5858, chemin de la Côte-des-Neiges
4^e étage
Montréal (Québec) H3S 1Z1, CANADA

Téléphone : 514-340-0046
Courriel : Pierre.andre.dugas@genivar.com
www.genivar.com

GENIVAR est un leader canadien en génie-conseil qui offre une gamme complète de services à toutes les phases d'exécution d'un projet, y compris la planification, la conception, la réalisation et l'entretien. Fondée il y a près de cinquante ans, GENIVAR est une société publique qui compte plus de 1 800 employés partout au Canada et à l'international. Nous desservons la clientèle des secteurs public et privé, et œuvrons dans le marché du transport, des infrastructures urbaines, du bâtiment, de l'industriel, de l'environnement et de l'énergie.

« Fournir aux décideurs des solutions durables afin d'assurer aux communautés une meilleure qualité de vie et l'intégrité de notre patrimoine en toute sécurité ».

Le Groupe S.M. International inc. (SMI) est une firme d'ingénierie, de conception, d'intégration, d'applications technologiques et scientifiques, reconnue mondialement pour sa science, ses solutions et ses projets clé en main. Depuis 35 ans, SMI se démarque par son expertise multidisciplinaire dans la planification, la conception, la réalisation et la gestion des infrastructures, les réseaux routiers, les voies réservées au transport collectif, les réseaux de parcs et d'espaces verts, les services d'utilité publique aériens et souterrains.



SMⁱ

LE GROUPE S.M.
INTERNATIONAL INC.

Le Groupe S.M. International inc.

Nathalie Gelencser
Vice-présidente, Développement des affaires
75, rue Queen, bureau 5200
Montréal (Québec) H3C 2N6
CANADA

Téléphone : 514-982-6001
Télécopieur : 514-982-6106
Courriel : infosm@groupe-sm.com
www.groupe-sm.com

Tecsult Inc. est une importante société d'experts-conseils au Canada dont la mission est d'offrir des services d'ingénierie tout en intégrant plusieurs domaines complémentaires. Fondée en 1961, la firme compte 1 100 employés. Dès sa création, elle s'est imposée tant sur la scène nationale qu'internationale. Par l'intermédiaire de Tecsult international limitée, la firme est présente dans plus de 45 pays. Elle y réalise près de 35 % de son chiffre d'affaires.

Chef de file dans le domaine des infrastructures de transport, Tecsult se caractérise par la multidisciplinarité de ses services lui permettant d'offrir à son client une solution optimale dans un contexte de développement durable : génie routier, ouvrages d'art, environnement, géotechnique, économie, circulation et planification, systèmes de transport intelligents.



TECSULT

Tecsult inc.

Monsieur Pierre Asselin, ing.
Vice-Président, Infrastructures, Transport et Génie Urbain
2001, rue University, 12^e étage
Montréal (Québec) H3A 2A6
CANADA

Téléphone : 514-287-8500
Télécopieur : 514-282-2808
www.tecsult.com

Montréal



La cœur économique de Montréal : son centre-ville.



Le transport actif : pour une meilleure qualité de vie!



Montréal : un réseau de transport en commun intégré et utilisé.

Montréal

Ville de Montréal

Direction des transports
801, rue Brennan, 6^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Téléphone : 514-872-3777
Télécopieur : 514-872-8130
www.ville.montreal.qc.ca

Fondée le 17 mai 1642 par Paul de Chomedey de Maisonneuve, Montréal est aujourd'hui la métropole du Québec. Quelque 365 ans plus tard, Montréal est une ville démocratique et équitable, solidaire et inclusive, une métropole de création et d'innovation, ouverte sur le monde. Une ville où il est agréable de vivre, dans le respect des principes de développement durable.

La notion de développement et de transport durables fait partie de la réalité montréalaise depuis quelques années déjà. D'ailleurs, Montréal a sa vision propre en la matière, soit d'assurer les besoins de mobilité de tous les Montréalais en faisant de cette ville un endroit agréable à habiter, ainsi qu'un pôle économique prospère et respectueux de son environnement. Par son Plan d'urbanisme, son Premier plan stratégique de développement durable et, ultimement, son Plan de transport, Montréal démontre ainsi son leadership en matière de préservation de l'environnement et de développement de ses infrastructures.

L'avenir de Montréal passe d'abord et avant tout par des systèmes de transport efficaces, permettant de répondre aux exigences et aux besoins de toute une population. Par l'application de son Plan de transport, la priorité est désormais donnée aux piétons, aux cyclistes et aux divers modes de transports collectifs. Ce Plan à long terme s'appuie donc sur des objectifs mesurables et comprend les interventions prioritaires.

Le Plan de transport devient donc la solution de rechange valable à l'utilisation de l'automobile. Montréal sera ainsi en mesure de contribuer à l'atteinte des objectifs de Kyoto, d'améliorer considérablement la qualité de vie de ses concitoyens et d'appuyer son développement économique.

Par tous ses efforts fournis dans l'implantation d'un système de transport durable, Montréal pourra désormais être confirmée dans son rôle de ville humaine, verte, sécuritaire, habitable et qui fait dorénavant preuve de saines habitudes de déplacement.





Prévention

Surveillance

Gestion

Indemnisation

**Société de l'assurance automobile
du Québec**

Case postale 19600, Terminus
333, boul. Jean-Lesage
Québec (Québec) G1K 8J6
CANADA

Téléphone : 418-643-7620
www.saaq.gouv.qc.ca

Depuis 1978, la Société de l'assurance automobile du Québec protège et assure tous les Québécois et les Québécoises contre les risques liés à l'usage de la route. Elle a recours à un modèle de gestion intégrée unique au monde, qui couvre à la fois la prévention, le contrôle, l'indemnisation et la réadaptation. Elle agit donc parallèlement en sécurité routière et en assurance automobile pour les dommages corporels.

L'indemnisation et la réadaptation des accidentés de la route

Le régime public d'assurance automobile du Québec indemnise les accidentés de la route en cas de blessures corporelles. Sa couverture s'étend aux 7,5 millions de Québécois et Québécoises, que l'accident survienne au Québec ou ailleurs dans le monde.

- La Société reçoit chaque année plus de 34 000 demandes d'indemnisation.
- Depuis 1978, elle a versé près de 13 milliards de dollars à 849 000 victimes d'accidents de la route.

La prévention et la promotion en matière de sécurité routière

Entre 1978 et 2006, le nombre de décès sur les routes du Québec est passé de 1 765 à 717, soit une réduction de 59 %. Cette amélioration a surtout été remarquée entre les années 1978 et 2001, où le nombre de décès est passé de 1 765 à 610 (-65 %). Toutefois, entre 2001 et 2006, ce nombre a augmenté de 18 %.

Après plus de deux décennies d'amélioration, en grande partie attribuable aux nombreuses

campagnes de prévention menées par la Société, devenue un chef de file en cette matière avec la collaboration de ses partenaires, le bilan routier a toutefois recommencé à s'alourdir en 2002. Depuis, le nombre de décès et le nombre de blessés sur les routes du Québec montrent une inquiétante tendance à la hausse.

En décrétant officiellement 2007 Année de la sécurité routière, le gouvernement veut faire en sorte que l'amélioration du bilan routier devienne un enjeu de société. La Société de l'assurance automobile du Québec, le ministère des Transports du Québec, les services policiers et d'autres partenaires multiplieront leurs interventions en matière de sécurité routière.

La gestion du droit d'accès au réseau routier

À titre de principal gestionnaire du Code de la sécurité routière, la Société gère le droit d'accès au réseau routier et perçoit, au nom du gouvernement, les droits s'y rapportant. En vue de répondre aux besoins des 4,8 millions de titulaires de permis de conduire, la Société a mis sur pied un réseau de 151 points de service.

Chaque année, elle reçoit plus de 8 millions d'appels téléphoniques et effectue quelque 17,5 millions de transactions diverses.

La surveillance et le contrôle du transport routier des personnes et des biens

Depuis 1991, la Société de l'assurance automobile est chargée de surveiller et de contrôler le transport routier des personnes et des biens. Par l'entremise de Contrôle routier Québec, elle voit à l'application, sur les routes et en entreprise, des lois et des règlements qui régissent cette industrie.



